



MORTIER DE REPARATION A PRISE ULTRA RAPIDE



FICHE TECHNIQUE

UFI : 1SU0-DOV7-V00D-IERW

PRÉSENTATION : L531

R'BETON est un mortier thixotrope à prise ultra rapide, prêt à gâcher, employé pour les opérations de scellement, rebouchage, etc.... sans coffrage. Il se présente sous la forme d'une poudre mouillable composée de ciment, de charges minérales et d'additifs spéciaux. **R'BETON** convient pour la réparation non structurelle des ouvrages et le scellement. Il permet d'obtenir des résistances à la compression et à la flexion élevées à très court terme même par température basse pour une remise en service accélérée. Il assure une grande résistance aux cycles de gel/dégel.

DOMAINES D'APPLICATION :

R'BETON s'applique sur support vertical et/ou horizontal, il s'emploie pour la réparation de maçonneries en béton, mortier, enduit ciment ... Il permet de réaliser les travaux suivants : scellement (piquets de clôtures, gonds de portail etc...), rebouchage de trous et saignées, calage, montage rapide, moulage...

R'BETON peut être réouvert au trafic au bout de 2 heures pour trafic léger et 6 heures pour un trafic extrême.

PRÉPARATION DU SUPPORT :

Tous les supports doivent être structurellement sains, propres et exempts de graisse, huile, laitance ou autre substance susceptible de compromettre l'adhérence. La température du support doit être comprise entre 0°C et + 30°C. S'assurer que toutes les parties métalliques en contact sont à une température supérieure à 0°C. La température entre l'application et le durcissement ne doit pas varier brusquement. La surface en béton doit être largement humide, sans présence de flaque d'eau en surface.

MODE D'EMPLOI :

Ajouter 2.2 à 2.8 litres d'eau par seau de 25 kg de **R'BETON**. Mélanger jusqu'à obtenir une pâte homogène.

Appliquer en une passe à la taloche, la truelle ou au peigne et égaliser à la lisseuse. Seule l'eau de mélange doit être ajoutée. Il est recommandé de mélanger la totalité du seau. Mélanger environ 3 minutes à l'aide d'un malaxeur électrique basse vitesse.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Respecter scrupuleusement le dosage en eau pour ne pas affaiblir le mortier. Ne pas appliquer par temps de pluie, risque de pluie, gel, forte chaleur (température supérieure à +25°C) ou sur support très chaud. Nettoyer les outils à l'eau avant séchage. En cas d'application par basse température, un mélange avec l'eau chaude est recommandé pour ne pas augmenter le délai de durcissement du mortier. Ne pas ajouter de ciment, sable ou autre substance pouvant affecter les propriétés du matériau. Ne jamais rajouter d'eau ou de mortier frais à un mortier ayant commencé à faire sa prise.

STOCKAGE :

Stocker dans son emballage d'origine, dans un endroit abrité du soleil, sec et ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Conserver à température comprise entre +5°C et + 30°C.

Durée de vie : 12 mois

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

État physique	: Poudre
pH	: 12-13 (à 20°C dans l'eau, rapport eau/ciment = 0.5)
Odeur	: Odeur spécifique
Densité	: >1
Solubilité	: Hydrosoluble

SÉCURITÉ :

Pictogrammes de danger :



GHS07

GHS05 Mention d'avertissement :

DANGER

Identificateur du produit :

EC 266-043-4

CIMENT PORTLAND, PRODUITS CHIMIQUES, SULFONATE DE CALCIUM

Mention de danger :

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H318

Provoque des lésions oculaires graves.

H315

Provoque une irritation cutanée.

H335

Peut irriter les voies respiratoires.

Conseil de prudence :

P102

Tenir hors de portée des enfants.

Conseil de prudence – Prévention :

P280

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

P261

Évitez d'inhaler de la poussière.

P264

Après manipulation, se laver soigneusement avec de l'eau et du savon.

Conseil de prudence – intervention :

P305 + P351 + P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P315

Consulter immédiatement un médecin.

P304 + P340

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P302 + P352

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.

P332 + P313

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.

P362 + P364

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

RESPONSABILITÉ ET GARANTIE :

Les informations contenues dans la présente notice sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur nos connaissances et résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant, en aucun cas être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse. Ne dispose pas d'un Avis Technique. Ne se substitue pas aux règles de l'art et Documents Techniques Unifiés en vigueur. Des essais préalables sont recommandés afin de vérifier que les modes d'emploi et les conditions d'application du produit sont satisfaisants.

Les renseignements donnés dans cette notice sont fournis de bonne foi dans le but d'aider notre clientèle. En raison de la diversité des utilisations et des conditions d'emploi de nos produits, nous prions notre clientèle de s'assurer que ceux-ci conviennent bien à l'usage auquel ils sont destinés. EMB 60143.

RLV France

1 Rue BEAUSOLEIL 87260 PIERRE-BUFFIERE

TEL : 05.55.09.62.26 – www.rlv-france.com – Email : contact@rlv-france.com